

Les adoptions à l'étranger AU PLUS BAS

Le nombre d'enfants adoptés par des Belges à l'étranger a baissé de moitié en à peine quatre ans

C'est une tendance qui se généralise dans notre pays et un peu partout dans le monde occidental. Les adoptions d'enfants à l'étranger se font chaque fois plus rares. En 2010, 394 adoptions internationales ont été comptabilisées en Belgique contre seulement 213 en 2013. Les démarches à effectuer sont longues et fastidieuses. Parallèlement, les périodes d'attente pour obtenir l'enfant tant désiré s'allongent au fil des ans.

Beaucoup de facteurs différents peuvent expliquer cette situation.

Selon Didier Dehou, qui dirige la direction centrale de l'adoption à la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette baisse s'explique par une bonne nouvelle. *"L'adoption à l'international se fait souvent avec des enfants abandonnés qui proviennent de pays en voie de développement. Ce qu'on remarque aujourd'hui, c'est que ces pays commencent progressivement à aller mieux. Moins de jeunes se retrouvent donc livrés à eux-mêmes"*, explique-t-il.

AUTRE FACTEUR, ces pays voient arriver une toute nouvelle

classe moyenne. Cette dernière, plus aisée, peut aussi se permettre d'adopter. Or l'adoption dite interne (dans le

pays), est favorisée par les Etats. *"Il existe dans l'adoption internationale un principe essentiel. Quand un enfant est abandonné, l'Etat doit d'abord tenter de lui trouver un toit dans son entourage proche. S'il n'y parvient pas, l'enfant est proposé à l'adoption dans le pays-même. C'est seulement si cela ne marche pas qu'il pourra être adopté par des étrangers"*, note Didier Dehou.

Les nationaux ont donc la priorité par rapport aux étrangers. Et le problème se situe dans le fait que les profils recherchés sont souvent les mêmes. Les parents recherchent des enfants jeunes et en bonne santé. Or ces enfants se font rares et ont tendance à moins sortir du pays. *"De nombreux pays réagissent et mettent en place de politiques plus restrictives au niveau des adoptions. Ils*

ont parfois connu des trafics et tentent donc de développer l'adoption interne", ajoute M. Charnier, de l'asbl Emmanuel Adoption.

Dernière cause possible, l'arrivée de la crise économique chez nous. *"Les gens ont peut-être moins de ressources et sont plus réticents à s'engager d'une telle façon sur du long terme"*, conclut M. Dehou.

Les dossiers de demande d'adoption introduits à la FWB sont passés de 419 en 2011 à 335 en 2012.

R. D.

Les pays de provenance des enfants les plus adoptés en Belgique

Afrique du Sud: 17 adoptions
RDC, Thaïlande: 15
Maroc: 12
Éthiopie: 9
Russie: 8
Haïti: 6
Colombie: 4
Inde: 3
Togo, Côte d'Ivoire, Niger: 2
Burkina Faso, Nigéria, Madagascar, Pérou: 1

L'adoption par des couples homosexuels explose

L'adoption intrafamiliale concerne les enfants adoptés par un des parents au sein d'une même famille. En Belgique, ce type d'adoption a explosé ces dernières années. Cela concerne principalement les couples lesbiens, lorsque l'un des deux membres du couple adopte l'enfant porté par l'autre.

En 2010, le nombre d'enfants adoptés de cette façon était de 171, il est passé à 275 en 2013 dont 202 en Flandre. *"En 2006, les couples homosexuels ont eu le droit d'adopter l'enfant de leur conjoint. La machine a mis un peu de temps à se mettre en marche mais concerne aujourd'hui chaque fois*

plus d'enfants belges", constate Didier Dehou, de la direction centrale de l'adoption à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le grand succès de cette méthode est aussi dû à la facilité de la procédure à suivre. *"Les adoptants doivent seulement suivre un cours de quatre heures qui leur permettra d'obtenir un certificat d'aptitude. Les démarches sont souvent rapides et le tout peut être effectué en moins d'une année"*, explique M. Dehou.

La Belgique a été l'un des premiers pays du monde à autoriser l'adoption pour les couples homosexuels.

R. D.